Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 035-213500614-20261027-99_DE_03_1910-DE

DEPARTEMENT DE L'ILLE-ET-VILAINE
CANTON DE VITRÉ-EST
COMMUNE DE LA CHAPELLE ERBRÉE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU
Lundi 19 octobre 2026
à 20h30

Date de convocation :
le 13/10/2026
Date d'affichage :
le 13/10/2026.

En exercice	15
Présents	12
Votants	13

Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Préfecture d'**ILLE-ET-VILAINE** au titre du contrôle de légalité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA CHAPELLE ERBREE

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA CHAPELLE ERBREE
Légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de : Monsieur TRAVERS Joël, Maire

Étaient présents :
TRAVERS Joël, LEGRAND Maryvonne, CHEDEMAIL Daniel, SANIARD Franck, DUFRENE Mickaël, BODIOU Evelyne, FERRÉ Anita, BORDAIS Emmanuel, GODELOUP Manuella, BRETON Magali, CHAMALBIDE Christian, TAVERNE Cédric

Pouvoirs : LOTH Martial donne pouvoir à CHEDEMAIL Daniel

Absente excusée : MOREAU Marie-Cécile, COURTAIS Stéphanie, LOTH Martial

Secrétaire de séance : BORDAIS Emmanuel

OBJET : FINANCES : VOTE DE L'ENTREPRISE POUR L'ACHAT DE MATERIEL POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Monsieur le Maire fait part de la consultation qui a été faite auprès d'entreprises pour l'achat de matériel en remplacement de l'existant en fin de vie.

2 entreprises ont répondu :

MASSÉ MOTOCULTURE : pour un montant de 3 290,30 € TTC
SARL B.G. AGRI : pour un montant de 2 174,00 € TTC

La commission d'appel d'offres a retenu l'entreprise SARL B.G. AGRI pour un montant de 2 174,00 €.

A l'unanimité des présents et des représentés, le Conseil Municipal

- **Accepte** la proposition de la commission d'appel d'offres pour le devis de l'entreprise SARL B.G. AGRI pour un montant de de 1 811,67 € HT soit 2 174,00 € TTC.

- **Donne** pouvoir à Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à ce dossier

Pour extrait certifié conforme et exécutoire
Le Maire
Joël TRAVERS

MAIRIE de LA CHAPELLE-ERBREE (I.-et-V.) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE